



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8466>

Département(s) de publication : **25**

Annonce n° **24-8466**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs (SDIS 25)

Correspondant : GAILLARD Bertrand

Adresse : Service Achats 10 chemin de la clairière, 25000 Besancon

Coordonnées :

Téléphone : 0381853698

Courriel : Achats@sdis25.fr

Adresse internet : <http://www.klekoon.com/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maitrise d'oeuvre pour la construction du centre d'incendie et de secours du Marais du Drujeon

Lieu d'exécution : Rue des Hauts de Drujeon (section AB, parcelle 184 pour partie), 25560 Bulle

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'opération porte sur la construction du centre d'incendie et de secours du Marais du Drujeon. Le présent marché, comprendra la mission de base au sens de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et est étendue à la mission d'Etudes d'exécution (Exe). La mission d'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) fera partie de la variante exigée retenue par le pouvoir adjudicateur en mission complémentaire.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La surface à construire représente environ 225 m², dont 129 m² d'administration et 96 m² de remises. Le budget des travaux est de l'ordre de 539 000 euros HT compris provision pour aménagements des extérieurs.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le versement d'une avance sera soumis à la fourniture d'une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les travaux seront financés sur fonds propres, emprunt.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Dans le cas d'une candidature présentée sous forme de groupement, le candidat sera soit un groupement conjoint avec mandataire solidaire, soit un groupement dont la transformation en groupement conjoint dont le mandataire est solidaire sera exigée après l'attribution du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 04/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24S003

Renseignements complémentaires : Durée du marché : 36 mois à compter de la notification du marché, dont 12 mois de garantie de parfait achèvement des ouvrages incluse. Date prévisionnelle de début des prestations : juin 2024 Mode de paiement : Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Marché réservé : non La prestation est réservée à une profession particulière : Oui. En application de l'article 3 de la loi 77-2 du 03 janvier 1977, chaque candidat, individuel ou en groupement devra être ou comporter au moins un architecte ou une société d'architecture, susceptible d'exercer en France. Critères de sélection des candidatures : le candidat devra disposer, seul ou au sein du groupement, de compétences en matière d'architecture, de structure, d'électricité, de génie climatique, d'Ordonnancement Pilotage et Coordination. Ces compétences doivent être

apportées aussi bien en phase conception que réalisation des travaux. Le candidat pourra proposer d'autres compétences, soit au sein du groupement, soit dans le cadre de la sous-traitance. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Oui. La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Oui Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3. Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - Les capacités techniques et financières appréciées au vu des moyens humains et financiers présentés, - La capacité professionnelle appréciée au vu des compétences, des références présentées en matière de maîtrise d'oeuvre de bâtiments dans le domaine de bâtiments industriels et de locaux administratifs ou autres équipements publics ou privés de complexité équivalente, - Le style architectural au regard des images fournies. Les références graphiques présentées par l'architecte contribueront à la sélection des candidatures. Les dossiers de candidatures comprendront les documents suivants : Pour le groupement : - la lettre de candidature (formulaire DC1) désignant le mandataire, - la fiche de présentation synthétique susmentionnée à transmettre sous format Excel (ou compatible) si possible comprenant pour chaque cotraitant et chaque sous-traitant : o une sélection de 5 références maximum relatives à des contrats de maîtrise d'oeuvre en cours ou achevés depuis moins de 5 ans et illustrant l'expérience du candidat au regard de l'objet du marché?, o pour chacune des références, devront être précisées : nature des travaux et de l'ouvrage, année d'achèvement ou état d'avancement, surface de plancher, coût des travaux tous corps d'état hors taxes, nature de la mission effectuée et rôle exercé par l'opérateur dans l'équipe de maîtrise d'oeuvre, maître d'ouvrage avec nom et coordonnées téléphoniques de son représentant. Pour chaque membre du groupement : - Un formulaire DC2 indiquant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, - Une attestation d'assurance responsabilité décennale en cours de validité au moment de la remise de l'offre, - Une attestation sur l'honneur indiquant que le candidat ne tombe sous aucune interdiction de candidater à un marché public, Pour le ou les architecte(s) (en plus des pièces mentionnées ci-dessus) : - Une copie du titre l'autorisant à exercer la profession, - un dossier comprenant un maximum de 3 vues illustrant chacune une construction, à choisir dans les références présentées dans la fiche de présentation synthétique par l' (les) architecte(s) membre(s) du groupement. Chaque vue comportera au maximum 3 photos ou images ainsi que le nom de l'opération, la surface de plancher, le montant des travaux HT et l'année d'achèvement. Ces images doivent être remises au format informatique PDF. Pour tout sous-traitant désigné avec l'offre : - Un formulaire DC2 indiquant le chiffre d'affaires global ou le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, - Une déclaration de sous-traitance (formule DC4) Pour tout sous-traitant envisagé mais non désigné avec l'offre : - Lettre du sous-traitant attestant que le candidat pourra disposer de ses compétences pour l'exécution du marché, - Un formulaire DC2 indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant le service objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles, - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, Les candidats qui ne souhaiteraient pas utiliser le DC1 et DC2 devront fournir toutes les informations et attestations qui y figurent ou dont il y est mention. Si le candidat ne procède pas à la sélection de ses références ou de ses images, le maître d'ouvrage retiendra les premières figurant dans le document fourni par le candidat (sans distinction de date ni d'objet ou autre), sans que celui-ci ne puisse élever aucune contestation. Aucun autre document envoyé ne sera pris en compte ni ne sera restitué, aucun renseignement ne sera recherché dans les documents autres que ceux demandés. Conditions de remise des offres ou des candidatures : le mode de remise des candidatures est le mode dématérialisé. Le candidat adressera sa candidature uniquement par voie électronique sur le profil acheteur www.pompiers25.fr - rubrique « marches publics ». La candidature sera alors transmise sous format « Word », « Excel », « PDF », « Jpeg » ou sous tout autre format dès lors qu'il est accompagné du logiciel de

lecture correspondant. Le candidat souhaitant remettre une copie de sauvegarde de sa candidature électronique la remettra dans un pli cacheté portant la mention « candidature maîtrise d'oeuvre pour la construction du centre d'incendie et de secours du marais du Drujeon copie de sauvegarde, ne pas ouvrir » ainsi que l'identité et les coordonnées du candidat (mandataire en cas de groupement). Ce pli sera inclus dans une enveloppe adressée au « SDIS du Doubs, Service Achats et marchés Publics, 10 chemin de la clairière, 25 042 Besançon Cedex » Le dossier de candidature (et la copie de sauvegarde éventuelle) doit être transmis avant la date et l'heure limites figurant dans le présent avis. Le dossier de consultation sera adressé aux seuls candidats admis à remettre une offre. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon, Tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON. Tél: 0381826000. Fax: 0381826001. Courriel: greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional des litiges relatifs aux Marchés Publics de Nancy, Comité consultatif interrégional des litiges relatifs aux Marchés Publics de Nancy Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038 Nancy cedex. Tél: 0383342565. Fax: 0383342224. Courriel: caroline.page@meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Besançon, Tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON. Tél: 0381826000. Fax: 0381826001. Courriel: greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024